

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juillet 2023;
- 3.1 1<sup>re</sup> période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
  - 4.1 Dérogation mineure de M. David Roy concernant l'immeuble situé au 150, avenue Douay afin de régulariser l'implantation de la résidence unimodulaire et celle d'une remise sur la propriété;
  - 4.2 Dérogation mineure de M. Roger Morin et Mme Jacqueline Morin concernant l'immeuble situé au 102, rue Bellevue afin de régulariser l'implantation de la véranda sur la propriété;
  - 4.3 Appui à une demande d'aide financière Comité des Loisirs de St-Maurice-de-Dalquier dans le programme Fonds local d'initiatives collectives (FLIC) de la MRC d'Abitibi – Fête d'Halloween;
  - 4.4 Appui à une demande d'aide financière Comité des Loisirs de St-Maurice-de-Dalquier dans le programme Fonds local d'initiatives collectives (FLIC) de la MRC d'Abitibi – Noël des enfants;
  - 4.5 Appui à une demande d'aide financière de la Maison des jeunes Desjardins d'Amos dans le programme Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC d'Abitibi;
  - 4.6 Autorisation de signer un acte d'acquisition pour le lot 6 576 659, cadastre du Québec (Rue Albertine-Chalifoux);
  - 4.7 Adjudication du contrat pour l'acquisition et la livraison de lumières LED au Théâtre des Eskers;
  - 4.8 Autorisation de présenter un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air - volet 1 – Camp Dudemaine;
  - 4.9 Autorisation de présenter une demande de subvention au Fonds Culturel de la MRC d'Abitibi pour le projet « Atelier d'écriture de chanson et spectacle gratuit »;
  - 4.10 Adjudication du contrat d'acquisition de pièces pour les modules de jeux dans différents parcs;
  - 4.11 Engagement d'un journalier – M. Frédéric Brouillette-Guay;
  - 4.12 Comptes à payer au 31 juillet 2023;
  - 4.13 Affectation du surplus non affecté : Transport adapté Amos inc.;
  - 4.14 Annulation d'un solde résiduaire de la réalisation complète de l'objet des règlements;
  - 4.15 Programme de subvention au transport adapté – demande d'aide financière 2023;
  - 4.16 Autorisation de signer une entente de compensation financière avec Hydro-Québec;
  - 4.17 Sommet international de l'innovation en villes médianes – Octobre 2023;
  - 4.18 Adoption de la procédure de gestion des plaintes – Charte de la langue Française;
  - 4.19 Autorisation de signer une entente avec le Service national des sauveteurs inc.;
  - 4.20 Suspension d'un employé;

5. Procédures :

- 5.1 Adoption du règlement n° VA-1255 concernant les brûlages extérieurs;
- 5.2 Adoption du règlement n° VA-1253 modifiant le règlement n° VA-963 concernant le plan d'urbanisme;
- 5.3 Adoption du règlement n° VA-1254 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;

6. Dons et subventions :

- 6.1 Demande d'aide financière de la Table de concertation Enfance-Famille de la MRC d'Abitibi – Intervenante à l'enfance;

7. Informations publiques :

- 7.1 Félicitations aux athlètes de la 57<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec;
- 7.2 Statistiques de la construction au 31 juillet 2023;

8. Période réservée à l'assistance;

9. Levée de la séance.